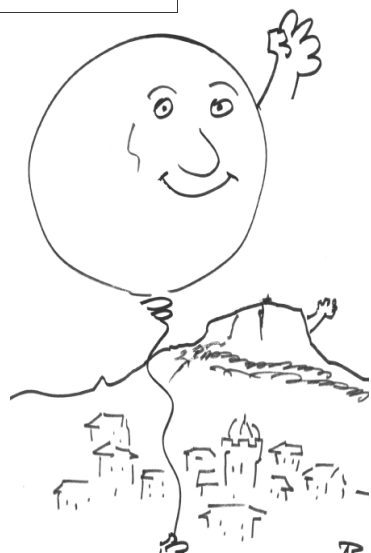


N° 81



Pour l'année qui s'ouvre : « *Il s'agit de s'organiser à la base afin de mettre en place un front de Résistance face à l'offensive du capital qui se donne toutes les audaces depuis l'effondrement du mouvement ouvrier.* »

(extrait d'une interview de Jean Louis Ribeira à la Marseillaise le 22-12-05)

AU GUI L'AN NEUF !

Ballon Rouge et tou(te)s ses ami(e)s vous souhaitent une belle, souriante et heureuse année.

Qu'elle commence par une seconde de plus au moment même où la fête battait son plein ou pendant que d'autres prenaient un repos bien mérité est sans doute un présage favorable.

Il reste que nous vous souhaitons un grand coup de jeune et une énergie d'enfer pour bousculer le monde, pour en faire un lieu de solidarité et non de concurrence, un lieu de liberté et non d'oppression, un lieu où il fait bon vivre **pour tous**.

Pour cela, multiplions les rencontres, les débats d'idées, tissons des liens puissants entre toutes les personnes qui ont conscience qu'il faut remettre le monde à l'endroit.

L'avenir est entre nos mains. Pour redonner l'espoir aux « sans », il est plus que temps de forger de nouvelles perspectives politiques.

2
0
0
6

BALLON ROUGE

En préparant les jours meilleurs...

La Chorale des Lendemains a été ovationnée au **grand meeting de Martigues** après sa chanson : **L'Europe Sociale**. Beethoven en avait écrit la partition, Bernard Allain les paroles. **Bernard Allain** a proposé à la Chorale d'autres chants de lutte comme : La Valse Rouge, l'Institutrice ou **Marseille n'est pas à vendre** dont voici le texte.



Marseille n'est pas à vendre

On va pas s'faire emboucaner (bis)
Par les Gaudin les Muselier (bis)
Non non Marseille n'est pas à vendre
Il faudra bien qu'ils nous les rendent
Tous les biens qu'ils nous ont volés
Ces beaux messieurs de l'UMP (bis)

C'est nous qui payons le tramway (bis)
Qu'à la Connex ils veul'nt donner (bis)
La RTM n'est pas à vendre
Les traminots se font entendre
Transports publics de qualité
Jusqu'à minuit dans les quartiers (bis)

A St Menet chez les Nestlé (bis)
L'usine va redemarrer (bis)
Les travailleurs luttent et résistent
El de St Loup jusqu'à la Viste
De la Ros' à Felix-e Pyat
Viv' le café, le chocolat (bis)

Pour les marins c'est pas le pied (bis)
SNCM privatisée (bis)
Quand la Mafia fera les prix
Les passagers crieront aussi
"Pascal Paoli Napoléon
Doiv'nt revenir à la Nation" (bis)

On va pas s'faire emboucaner (bis)
Par les Gaudin les Muselier (bis)
Non non Marseille n'est pas à vendre
Il faudra bien qu'ils nous les rendent
Tous les biens qu'ils nous ont volés
Ces beaux messieurs de l'UMP
C'est nous qu'on va les licencier (*à la place du bis*)

Bernard ALLAIN , le 18-11-05

Je vis dans un pays...

Je vis dans un pays où dans les prisons règne l'arbitraire servant à humilier et à soumettre l'individu.

Je vis dans un pays où les prisons sont « une honte pour la république », c'est ce que nous disent nos élus.

Je vis dans un pays où en prison on peut vivre à quatre ou cinq par cellule pour une seule cuvette de toilette.

Je vis dans un pays où le placement à l'isolement peut durer des années, ce sont les nouvelles oubliettes.

Je vis dans un pays où les miradors peuvent tirer dans le dos d'un homme désarmé.

Je vis dans un pays où je n'ai plus le droit à l'expression, où mes courriers sont lus, où mes conversations sont écoutées.

Je vis dans un pays où ma vie est sous surveillance permanente et où je n'ai droit à aucune vie intime.

Je vis dans un pays où l'on me refuse le droit d'avoir une vie affective et sexuelle avec ma concubine.

Je vis dans un pays où des femmes peuvent accoucher menottées.

Je vis dans un pays où lorsque je suis emmené à l'hôpital je suis entravé et menotté et où le secret médical n'est pas respecté par la présence de policiers.

Je vis dans un pays où au lieu de soigner les malades mentaux on préfère les jeter en prison.

Je vis dans un pays où l'on me refuse la suspension de peine lorsque je suis atteint d'une maladie létale, nouveau système d'élimination.

Je vis dans un pays où on laisse les malades et les vieux mourir en cage, ou l'on n'attend que la phase terminale pour daigner les libérer.

Je vis dans un pays où je ne peux être soigné convenablement parce que la sécurité est prioritaire sur la santé.

Je vis dans un pays où les prisonniers sont exploités pour des salaires de misère.

Je vis dans un pays où, en prison, être solidaire avec ses frères est synonyme de transfert.

Je vis dans un pays où, pour l'opinion publique, l'animal domestique a plus d'importance que la vie d'un détenu.

Je vis dans un pays où, lors de fouille à nu, je suis, par la force, obligé de m'accroupir et de tousser, comble d'humiliation absolue.

Je vis dans un pays où des hommes cagoulés peuvent, lors de transferts, venir m'enlever, me bâillonner, m'attacher et m'emmener dans un lieu inconnu sans prévenir ma famille.

Je vis dans un pays où les « longues peines » sont emmurés vivants au fin fond de « centrales tombeaux » où tout espoir s'éparpille, où plus jamais le soleil ne brille.

Je vis dans un pays où la population pénale a un taux de suicide 7 fois supérieur à la moyenne nationale.

Je vis dans un pays où le taux de mortalité dans les prisons ne permet pas de dire que la peine de mort est abolie : la vie carcérale nous est fatale.

Je vis dans un pays où la prison tue aussi certainement qu'elle emprisonne : voilà nos véritables peines.

Je vis dans un pays où dans les prisons règne en maître la dictature du tout sécuritaire, où ne résonne que le bruit des chaînes, que l'écho de la haine...

Ce pays c'est la France, terre d'espérance et de tolérance, pays des Droits

de l'homme.

Pourtant il demeure encore des bastilles où vivent des prisonniers à qui nul ne pardonne.

Ouvrez les yeux sur cette négation des droits les plus fondamentaux avant que la mémoire ne devienne lisse.

Car, sachez-le, même à cinq par cellule, il reste encore une place pour vos fils...

La Solution de l'Onde Sain pour les Chômeurs



Laurent JACQUA

DOUCE FRANCE

Pendant que « Chirac, Sarko de Villepin » défend « les malheureux contribuables » soumis à l'impôt sur la fortune, les droits fondamentaux sont bafoués . Au crime social, s'ajoute un mépris raciste. Et quand les jeunes se révoltent le pouvoir cogne et décide l'état d'urgence pour imposer l'ordre établi.

La France, marquée par son passé colonial, est malade de la pauvreté et du racisme.

Même si la manière est maladroite, les jeunes ont remporté un succès en imposant au cœur des débats la question des quartiers pauvres, de la misère et du racisme ordinaires, des humiliations subies et des attentes d'une jeunesse sacrifiée.

Le chemin est encore long pour faire entendre la voix de la justice contre un système inhumain lancé dans la folle course aux profits.

Il faut encourager partout dans notre pays, un sursaut, une solidarité populaire pour :

- Imposer la levée de l'état d'urgence, souvenir de la guerre d'Algérie.
- Faire cesser la répression policière
- Exiger la libération des centaines de jeunes condamnés et emprisonnés
- Exiger l'arrêt des reconduites à la frontières
- Faire reculer le chômage, la précarité, les misères de la vie.
- Se battre pour les droits humains fondamentaux : Santé, Logement, Education, Travail.

C'est un immense et urgent programme de lutte contre les tares capitalistes les plus criantes.

Ballon Rouge veut contribuer à ce combat.

Prenez contact ! Venez participer à nos réunions avec vos opinions et vos propositions ...

Garde à vue (la Police est ton amie...)



Petite Annonce :

La Chorale des Lendemain cherche accordéoniste bénévole pour accompagner chants de lutte du mouvement ouvrier. Prendre contact avec Ballon Rouge.



BRAVO M. DEFLESSELLES :

« TRAITER NOS DÉCHETS OUI, MAIS CHEZ LE VOISIN »

La droite locale dit « NON » à l'implantation sur Aubagne du centre de méthanisation, sans proposer pour autant une solution alternative. Désolant et facile !

Cela signifie sans le dire : Traiter les déchets, OUI, mais pas chez nous ! Monsieur Deflesselles, est dans la même logique que son parrain monsieur Gaudin qui veut envoyer ses détritiques chez son voisin, en l'occurrence la commune de Fos.

La prise en compte de l'intérêt général doit primer sur les considérations politiciennes locales. La méthanisation est nettement moins nocive que l'incinération.

Mais dans la mesure où il s'agit d'un plan départemental, seul un débat public dans toutes les communes des Bouches du Rhône permettra à la population de s'exprimer, de valider ou d'influencer les choix des pouvoirs politiques sur la méthode de traitement des déchets et les lieux choisis.

Communiqué de Ballon Rouge – 24/11/05

BALLON ROUGE,

ECORESEAU

LES VERTS des pays d'Aubagne vallée de l'Huveaune

Traitement des déchets : le débat démocratique nécessaire

Actuellement se pose le traitement de nos déchets avec en point de mire la fermeture de la décharge d'Entressen fin 2006.

Le plan départemental d'élimination des déchets fait **le choix de rejeter l'incinération contre** 4 centres de tri-compostage-méthanisation répartis sur le département.

La communauté urbaine Marseille-Provence-Métropole a, elle, fait le choix d'un incinérateur à Fos sur Mer.

MPM et le Conseil Général exemptent la ville de Marseille de l'implantation d'une unité de traitement sur son territoire.

Après avoir annoncé sa volonté de construire une unité de tri-compostage-méthanisation sur Aubagne pour son territoire, la communauté d'agglomération Garlaban-Huveaune-SainteBaume (GHB) soutient les propositions du plan départemental et accepte un surdimensionnement de son projet.

Face à ces divers choix se posent des questions : Pour notre santé quelles solutions les plus écologiques faut-il préconiser ?

Un débat démocratique sur ces enjeux s'impose et nous vous proposons de le mener ensemble.

Nous vous proposons de venir en débattre

**le jeudi 26 janvier 2006 à 18 h 30
Salle des marronniers
à AUBAGNE**

En présence d'Alain BELVISO, président de GHB et d'un représentant du collectif anti-incinération de Fos sur Mer.

Cette réunion est ouverte à toutes les expressions

Hongkong : le triomphe des multinationales

La sixième Conférence Ministérielle de l'OMC, qui s'est tenue du 13 au 18-12-05, a conclu un accord a minima dans le sens de l'intérêt des multinationales des pays développés (PD) et au détriment des économies des pays en développement (PED), désunis. Les pays les moins avancés (PMA) n'y ont rien gagné en matière de développement malgré l'objectif officiel du cycle de négociations. L'OMC promet aux PMA un développement par la vertu d'un commerce libre, ce que l'expérience passée dément catégoriquement.

Les PD ont annoncé l'arrêt des subventions à l'exportation de leurs produits agricoles fin 2013 et non en 2010 comme le demandaient les PED. Le Brésil, représentant des PED mais grand exportateur de produits agricoles, a saisi cette demie mesure pour cesser de s'opposer aux PD. Suite à la défection du Brésil puis de l'Inde, qui n'ont pas tenu leurs promesses, les PED et les PMA (très endettés) ont accepté cet accord.

Le dossier agricole va donc permettre de mettre à mal pendant encore huit ans l'agriculture des pays les plus pauvres, sachant de plus que les subventions à l'exportation des produits agricoles des pays riches ne représentent que 5% de leurs aides à l'agriculture ! D'autre part, la suppression, dès 2006, par les EU, des aides à l'exportation de leur coton ne représentent que 250 millions de \$, alors que les aides internes, qui sont de 4 milliards de \$, seront maintenues contrairement aux exigences des autres pays producteurs.

Concernant l'accès aux marchés pour les productions non agricoles (AMNA), c'est-à-dire les produits de l'industrie, de la pêche et des forêts, la formule suisse a été adoptée. Elle prévoit les baisses des tarifs douaniers les plus importantes pour les pays du Sud, ce qui revient à leur interdire tout développement industriel indépendant, à détruire leur industrie naissante et à les soumettre à l'avidité des multinationales en matière d'exploitation des forêts et des océans.

Bien que remise en question par le G90, l'Annexe C, qui traite de la libéralisation des services, a été adoptée le 16-12-05 par 25 ministres présents à une réunion partielle dans laquelle le G90 n'a compté que pour une seule voix (au lieu de 90) ! Les offres et les demandes devront être menées suivant un calendrier resserré : le 28-02-06 pour adresser les demandes, le 31-07-06 pour une seconde série d'offres et les listes finales pour 31-10-06.

Les syndicats et les groupes alter mondialistes ont dénoncé la parodie de négociation qui a eu lieu et ses irrégularités. Le Venezuela et Cuba ont manifesté leur opposition le plus longtemps. Les manifestants ont fait connaître leurs voix : 900 d'entre eux ont été arrêtés dont Gérard Durand, porte parole de la Confédération paysanne, et 97 blessés.

Par ailleurs, le 6-12-05, le Conseil de l'accord sur



les droits de propriété intellectuelle en rapport avec le commerce (ADPIC), à propos de l'accès aux médicaments, sur l'injonction des EU soutenus par les PD, a décidé de ne pas aller au-delà de la transposition technique de l'accord de 2003*. Celui-ci permet aux pays, qui n'ont pas d'industrie pharmaceutique,

d'acheter les médicaments aux pays les moins chers, mais le Brésil, l'Inde, etc. qui avaient le droit de produire des génériques ne l'ont plus depuis le 1-01-05 ! Enfin la durée des brevets sur les médicaments, jusqu'ici de 5 à 15 ans selon les pays, est portée à 20 ans par l'ADPIC.

Il faut approfondir le débat sur la mondialisation dans un environnement médiatique qui tente de faire passer pour des avancées des accords qui sont dramatiques pour les populations des pays pauvres et qui, bien souvent, servent de base à des décisions politiques qui touchent de plein fouet les salariés des pays riches.

Michel Bonnard, 22-12-05.

* voir www.actupparis.org/article2279.html

MARSEILLE : UN BILAN POLITIQUE

Marseille n'est pas une ville en bonne santé, c'est une ville en crise.

Les conflits sociaux de l'automne 2005 ont apporté chacun la démonstration de l'incapacité du personnel politique local* à les appréhender et à intervenir, bref à jouer son rôle....

La SNCM

Les causes premières de la déconfiture de la société d'état, dans un monde maritime parfaitement « libéralisé et concurrentiel », résident bien dans l'incapacité de l'Etat actionnaire qui confond objectifs de politique industrielle (par exemple obliger la société à acheter des navires plus chers) et gestion de l'entreprise. Il est incapable d'instaurer un réel dialogue social d'autant plus nécessaire que la sensibilité des acteurs et des activités est grande (le statut social des marins, la concurrence maritime, la continuité territoriale, la Corse), laissant en outre sur le côté les élus de la Collectivité territoriale Corse normalement compétents.

Que propose-t-on pour régler la situation ? Céder l'entreprise à un prix dérisoire et imposer la privatisation du service public de la continuité territoriale (l'acquéreur a d'ailleurs inscrit lors de son achat une clause résolutoire dans l'hypothèse où il n'emporterait pas le prochain appel d'offres). L'idéologie triomphe (seul le privé sait gérer), le service public régresse et Marseille souffre de voir les activités économiques en difficulté constante.

La RTM

Là encore le service public recule de par la volonté d'un patron incompetent qui présente aussi

comme seule solution à ses insuffisances le recours au privé.

Rappelons que la RTM c'est la collectivité elle-même comme à Paris où lorsque la ligne Meteor a été créée nul n'a songé à mettre en concurrence son futur exploitant :

Il est apparu normal et efficient que la RATP gère l'ensemble du réseau.

Alors pourquoi pas de même à Marseille alors qu'au final la RTM -associée à CONNEX- sera bien l'exploitant du tramway mais avec un contrat d'affermage qui règlera les rapports entre la Collectivité et ces deux exploitants ?

Nul ne doute que le principal est acquis : la remise en cause du principe même de la régie.

Il sera ensuite plus facile de masquer les erreurs de gestion commises et les choix effectués sous le couvert d'une gestion privée.

Une telle méthode coûte cher mais c'est la seule qui permette aux politiques de s'exonérer de leurs responsabilités !

NESTLE

Les salariés, qui eux n'ont pas la possibilité comme les actionnaires de diluer leurs risques dans une multitude d'entreprises, ont subi de plein fouet une décision de fermeture dictée par les seules considérations de la rentabilité globale et d'une organisation mondialisée.

La légitimité économique de cette décision n'a au pas-



sage pas été démontrée alors que le personnel politique local (dans sa grande majorité) ne l'a jamais contestée, se contentant de l' « accompagner » à moindres frais politiques et pour dégager toute responsabilité ou capacité à agir.

Une telle démission est à comparer à la combativité des salariés et de leurs syndicats qui en démontrant la viabilité de l'entreprise a permis la reprise actuelle qui même si ses conditions ne sont pas optimales correspond à une réalité économique.

Et pourtant l'usine de St Menet est l'un des dix plus gros contribuables marseillais... plus de 3,5 millions d'euros par an de taxe professionnelle.

Les élus n'ont pas à seulement proposer de subventionner les entreprises qui font ainsi jouer la concurrence des territoires entre eux mais doivent adopter une attitude offensive et dans le cas de Nestlé par exemple favoriser par des actions rationnelles la filière agro-alimentaire et conserver un type d'emploi industriel nécessaire à l'équilibre du territoire.

Ces trois événements ont aussi révélé l'absence de volonté politique alors que le rôle des politiques est d'intervenir dans les champs économiques et sociaux, d'organiser le service public et de préparer les conditions du développement des territoires.

QUE FAIRE ?

Le taux de chômage à Marseille est estimé à 15% alors que le taux national est inférieur à 10% : Marseille est une ville pauvre qui réclame de la modestie de la part de ses élus.

Quelle pourrait être la plateforme politique d'élus qui se préoccupent sincèrement de leur ville et de leurs concitoyens ?

Faire reculer la pauvreté est une première priorité : on ne peut accepter une ville recelant des pans entiers de misère autant économique que sociale.

L'inscription de cet objectif au premier rang doit commander l'ensemble des actions et constituer l'axe majeur de l'ensemble des politiques.

Cette nécessité urgente correspond autant aux besoins des personnes concernées qu'à l'ensemble des composantes (urbanisme, économie notamment) de la Ville,

dont le développement doit être réel et non pas fictif comme aujourd'hui.

Permettre l'accès de tous et singulièrement des plus démunis à un logement décent, ne pas construire la ségrégation urbaine et vouloir l'intégration sociale sont des objectifs qui doivent en permanence conduire l'action : le but est de vivre dans une ville solidaire et active et non dans un espace dont le seul credo serait de s'ouvrir à la concurrence internationale, ouvrant alors la porte aux processus de dégradation des territoires par l'effet de leur spécialisation commandée non par leur intérêt propre mais par celui de spéculateurs extérieurs.

Conserver et développer des services publics ouverts à l'ensemble des Marseillais constitue également une nécessité : des transports à la gestion urbaine et au traitement des déchets (voici une filière économique et d'emplois), des crèches (pourquoi la ville n'en crée-t-elle plus ?), des écoles à l'université, des loisirs à la culture... Le champ est vaste pour avoir une ville à la fois mixte et mobile.

Ouvrir des espaces de débats et permettre l'expression démocratique de l'ensemble des habitants :

Il doit s'agir d'une véritable construction commune et non de consultations-alibis de décisions déjà prises car si après tout l'argent public est si rare, qu'au moins son utilisation soit réellement débattue et que les choix soient réellement faits par les citoyens !

Les processus de choix participatifs s'imposeront et sont seuls garants de la sûreté des décisions.

Une telle méthode n'est pas en contradiction avec la délégation de pouvoir que

les élections réalisent : simplement les élus ne seront plus là pour prendre les décisions à la place des Marseillais, sans réel contrôle ou même compte-rendu, mais pour assurer que les choix effectués ensemble et démocratiquement soient bien mis en œuvre.

Didier Hauteville

*Par personnel politique local on englobe l'ensemble des élus étant aux responsabilités : Ville, Communauté Urbaine, Département, Région et tous autres organismes de représentation locale.



LES VENDREDIS DE BALLON ROUGE

À partir de 20 h 30

Salle des sociétés- Rue Jeu de ballon- Aubagne
Echanges et débats... Ouverts à tous, chacun s'exprime

-Vendredi 6 janvier : La justice « post-conflit » en Afrique

Cyril Laucci nous fera part de son expérience au Tribunal International d'Arusha (Tanzanie)

-Vendredi 13 janvier : Vie de Ballon Rouge et actualité.

(Samedi 14 janvier : 5 ème rencontre franco-italienne à Imperia (Ligurie) avec l'Association Refondation de la Gauche –ARS- : Où en est l'Europe ? L'Europe et l'immigration.) Nous contacter.

-Vendredi 20 janvier : Quelle organisation pour la mondialisation ?

Par A. Heumann et P.

Jeudi 26 janvier : DEBAT PUBLIC (organisé par Les Verts, Ballon Rouge, Ecoréseau) sur Le Plan de Traitement des Déchets, **salle des Marronniers à 18 h 30.**

-Vendredi 27 janvier : Quelles sont les perspectives du syndicalisme ?

Avec Yves Castineau et Christian Garnier.

SOUTENEZ BALLON ROUGE PARTICIPEZ, ECRIVEZ, ABONNEZ-VOUS

Nom : Prénom : Adresse :
..... Téléphone : Mail :

Chèques à l'ordre de Ballon Rouge, CCP n° 87 85 26 J Marseille

*Si vous avez survécu aux fêtes de fin d'année,
vous pouvez faire un petit chèque pour soutenir le juste
combat prolétarien de Ballon Rouge.*

Sa lutte est juste.

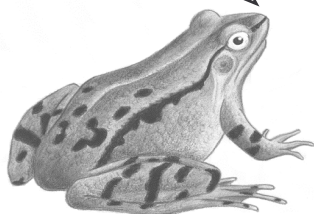
Vive la lutte exemplaire et invincible de Ballon Rouge !

Ballon Rouge vaincra !

Merci pour votre soutien financier.

Proverbe : Jour de l'an beau,

Mois d'août très chaud.



Si tu crois que tu vas les brancher
avec ton discours à la mords moi le
... ? Tu ferais mieux de leur dire que
de passer à la caisse est le seul moyen
de faire que BR continue à exister et à
diffuser quelques petites idées pour
faire avancer le schmilblick !



BALLON ROUGE

BP 520 AUBAGNE LE CHARREL—13681 AUBAGNE CEDEX

Ballonrouge.aubagne@free.fr—<http://ballon.rouge.free.fr>

CCP 87 85 26 J MARSEILLE